



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 18 JANVIER 2022, 19 H TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

Veillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES – Séance ordinaire du 14 décembre 2021 et séances extraordinaires des 14, 17 et 21 décembre 2021
4. PRÉSENTATION DES COMPTES
 - 4.1. APPROBATION des comptes payés et à payer – Période du 15 décembre 2021 au 18 janvier 2022
5. COMITÉS ET COMMISSIONS
6. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS
 - 6.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 250 décrétant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Ville de Lorraine*
7. ADOPTION DES RÈGLEMENTS
 - 7.1 ADOPTION – *Règlement 233-2 modifiant le « Règlement 233 sur le traitement des membres du Conseil Municipal de la Ville de Lorraine »*
 - 7.2 ADOPTION – *Règlement d'emprunt parapluie numéro B-301 décrétant un emprunt de 2 025 000 \$ pour des dépenses en immobilisations dont pour pourvoir à des travaux d'aménagements de parcs et espaces verts et de réfection de bâtiments municipaux*
8. RÉOLUTIONS
 - 8.1 Direction générale
 - 8.1.1 DÉPÔT – Rapport du directeur général concernant le personnel embauché, ainsi que les démissions entérinées au cours du dernier mois
 - 8.1.2 INDEXATION ANNUELLE – Salaire des élus
 - 8.2 Direction des communications et relations citoyennes
 - 8.3 Direction des finances et trésorerie
 - 8.4 Direction de l'urbanisme et de l'environnement
 - 8.4.1 Dérogation mineure – 13, rue de Serrières

- 8.5 Direction des travaux publics et infrastructures
- 8.6 Direction des loisirs et de la culture
- 8.7 Direction des services juridiques et du greffe
 - 8.7.1 DEMANDE D'ORDONNANCE – Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 8.7.2 AUTORISATION DE RENCHÉRIR – Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 8.7.3 DÉPÔT – Formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale des élus – M. Pierre Barrette
 - 8.7.4 DÉPÔT – Rapport annuel sur l'application du *Règlement 243 sur la gestion contractuelle* (573.3.1.2. LCV)
- 8.8 Sécurité publique
 - 8.8.1 AUTORISATION SIGNATURE – Entente dans le cadre de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et de son règlement d'application

9. RÉOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI

- 9.1 Appui à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Réforme de la *Loi sur l'expropriation* (RLRQ, c. E-24)
- 9.2 AUTORISATION – Inscription et participation – Formation obligatoire en éthique et en déontologie – Union des municipalités du Québec

10. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ⁱ

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse greffe@ville.lorraine.qc.ca jusqu'à 19 h le jour de la séance (soit mardi 18 janvier à 19 h). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.